

ARTICLE 1 OBJET

1.1 Le règlement du billet virtuel à pré tirage TEMPLE AUX TRÉSORS de la Loterie Romande a pour objet de définir ce jeu et spécifier ses conditions et modalités de participation.

1.2 Pour le surplus, le Règlement Général des billets virtuels à pré tirage et le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'appliquent.

ARTICLE 2 NATURE DU JEU

2.1 Le billet virtuel TEMPLE AUX TRÉSORS de la Loterie Romande est un jeu de loterie du type billets à gratter, auquel le public participe sur la plateforme de jeu Internet de la Loterie Romande.

2.2 Il s'agit d'un jeu de hasard dans lequel ni l'adresse du joueur, ni ses décisions, ni l'animation graphique n'ont d'incidence sur l'issue du jeu.

ARTICLE 3 CONFIGURATION DES BILLETS

3.1 Le billet virtuel TEMPLE AUX TRÉSORS comprend :

- Une zone de jeu principale dans laquelle figurent 9 coffres où il est indiqué le nombre de choix restants au participant (art. 4.3).
- Un tableau des lots formé de 7 lignes horizontales de couleur différente, chacune d'elles correspondant à un montant de gain potentiel et comportant 6 cases pouvant contenir un symbole « DIAMANT ».

3.2 La possibilité de révéler automatiquement le résultat de jeu mentionnée à l'article 11.1 du Règlement Général des billets virtuels à pré tirage n'est pas disponible pour le billet virtuel TEMPLE AUX TRÉSORS.

ARTICLE 4 BUT ET REGLES DU JEU

4.1 Le but du jeu est de collecter la totalité des symboles « DIAMANT » de couleur identique d'une ou de plusieurs lignes horizontales, afin de gagner le gain lui/leur correspondant.

4.2 Une ligne horizontale du tableau des lots est complétée lorsque les 6 symboles « DIAMANT » qui la composent sont affichés de couleur identique.

4.3 Le joueur dispose initialement de 6 choix. Le nombre de choix restants à disposition est affiché au-dessus de la mention « CHOIX RESTANTS ».

4.4 Pour chaque choix dont il dispose, le participant sélectionne, dans le jeu principal, un des coffres parmi ceux restants afin de révéler aléatoirement entre 1 à 4 symboles « DIAMANT », chacun d'eux étant placé dans la ligne horizontale de couleur correspondante dans le tableau des lots.

4.5 Lorsque le joueur a épuisé les 6 choix initiaux dont il dispose, le « JEU BONUS » est activé (art. 5).

4.6 La partie se termine lorsque le joueur a définitivement épuisé les choix disponibles, après avoir participé au « JEU BONUS » (art. 5).

ARTICLE 5 « JEU BONUS »

5.1 Une fois que le « JEU BONUS » est activé, le participant choisit l'un des 2 coffres qui lui sont proposés afin de révéler aléatoirement entre 4 et 9 symboles « DIAMANT ».

5.2 Chaque symbole révélé est placé dans la ligne horizontale de couleur correspondante dans le tableau des lots.

5.3 Si en plus des symboles, la mention « +1 CHOIX SUPPLÉMENTAIRE » ou « +2 CHOIX SUPPLÉMENTAIRES » est révélée à l'ouverture du coffre, le participant est alors redirigé dans le jeu principal pour disposer du/des nouveau(x) choix ainsi obtenu(s), conformément à l'article 4.4. A défaut de l'obtention de l'une des mentions précitées, l'article 4.6 s'applique.

5.4 Le « JEU BONUS » n'est activé qu'une seule fois par partie.

ARTICLE 6 GAINS

6.1 Lorsqu'une ligne horizontale du tableau des lots est entièrement complétée, le participant gagne le montant correspondant à cette ligne.

6.2 Le montant du ou des gain(s) est exprimé en francs suisses.

6.3 3 gains possibles par billet.

ARTICLE 7 PRIX DU BILLET

Le prix d'un billet est de CHF 4.-.

ARTICLE 8 PLAN DES LOTS

Le plan des lots est le suivant :

Tranche de 200 000 billets à 4.-			
Valeur d'émission: 800 000.-			
Nb. de billets gagnants		Gain billet en CHF	Montant total en CHF
1	X	40 000.-	40 000.-
10	X	1 000.-	10 000.-
550	X	100.-	55 000.-
500	X	70.-	35 000.-
600	X	50.-	30 000.-
800	X	32.-	25 600.-
1 000	X	20.-	20 000.-
4 450	X	12.-	53 400.-
14 600	X	8.-	116 800.-
27 550	X	4.-	110 200.-
50 061 billets gagnants			496 000.-
25.03%			62.00%

ARTICLE 9 DISPOSITIONS FINALES

Le présent règlement entre en vigueur le 27 avril 2020 et s'applique à toutes les émissions de billets virtuels du jeu TEMPLE AUX TRÉSORS accessibles sur la plateforme de jeu Internet de la Loterie Romande.

Lausanne, avril 2020

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE DE LA SUISSE ROMANDE